

PROCES VERBAL de la réunion du Conseil Municipal en date du 3 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 février à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance à la salle polyvalente de Croisilles sous la présidence de Madame MAILLOUX Elisabeth, Maire.

Etaient présents : 10

MAILLOUX Elisabeth, Maire

MORAUX Christian, SENECHAL Isabelle, Adjoints

BEAUDOUIN Laëtitia, BOUQUEREL Sophie, LEPAUVRE Pascale, MEILINK Gerritje, PITEL Vincent,

SABINE Nelly, VAUTIER Jean-Paul, Conseillers municipaux

Excusés : 0 -

Absents : 1 - GOMIS Vincent

Quorum : atteint

Date de Convocation : 3/02/2026

Secrétaire de séance : LEPAUVRE Pascale

ORDRE DU JOUR :

- Point financier avec Mme LEPOULTIER, conseillère aux décideurs locaux
- Eglise : travaux de nettoyage
- SDEC Energie : Projets 2026
- Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande : Mise en place d'un fonds de concours pour la réalisation du bâtiment des « 3 cours »
- Département : Convention relative à l'entretien des routes départementales 121, 131 ; 562,
- SIS Suisse Normande : Suppression arrêts de bus
- Cimetière : mur du jardin du souvenir
- Repas des anciens
- Réponses aux questionnaires « lieu participatif »
- Commissions communales et intercommunales
- Questions diverses

Madame le Maire demande s'il y a des observations sur le dernier procès-verbal en date du 13/01/2026. Sans observations, le procès-verbal est approuvé.

POINT FINANCIER AVEC Mme LEPOULTIER, Conseillère aux décideurs locaux

Madame LEPOULTIER, conseillère aux décideurs locaux présente au conseil municipal les résultats 2025 pour les budgets : commune et assainissement. Les tableaux de situation budgétaire Investissement/Fonctionnement édités le 2/02/2026 sont présentés au conseil. Madame LEPOULTIER enverra un détail des restes à recouvrer pour les années antérieures à 2026.

EGLISE TRAVAUX ET NETTOYAGE

Délibération : 4/2026 :

Madame le Maire présente au conseil municipal plusieurs devis de réparations diverses et urgentes (croix sur le toit, sacristie, vitraux) :

Entreprise	Travaux	Prix HT	Prix TTC
HAUGOU Couverture 14220 Ouffières	Croix Eglise : reprise des joints de pierre pour sceller la croix...	520	624

HAUGOU Couverture 14220 Ouffières	Sacristie : Réfection de la toiture - pose d'un écran de sous-toiture, de tasseaux, gouttière en zinc naturel, de tuyaux de descentes, de bandes d'égouts ventilé, zinc à tasseaux (façonnage et pose), de couvre-joints, de bande de solin et à la chaux, bavette (façonnage et pose) ...	12 522.50	15 027.00
Vitrailiste - Mosaïste BERCY Jack 14220 Thury-Harcourt-Le-Hom	Vitraux : Remplacement des vitraux défectueux et écartement des plombs existants, achats de verres antiques.	980 <i>Pas de TVA</i>	980
Netto Décor 14500 Vire Normandie	Nettoyage professionnel complet de l'Eglise : enlèvement toiles d'araignées, dépoussiérage, pulvérisation de produit algicide fongicide ..., enlèvement des fientes de pigeons..., décapage sol...	1 185.22	1 422.26

Madame le Maire précise que pour les travaux de la couverture de la sacristie, une aide financière pourrait peut-être sollicitée auprès de la DRAC. Un contact sera pris avec la DRAC afin d'avoir plus de renseignements et de valider le devis proposé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De retenir les devis suivants :
 - HAUGOU Couverture pour un montant de 520 € HT pour la croix,
 - BERCY Jack pour un montant de 980 € HT (pas de TVA) pour les vitraux,
 - Netto Décor pour un montant de 1 185.22 € HT pour le nettoyage de l'église,
- Autorise et mandate Madame le Maire à signer les devis cités ci-dessus et de prendre contact avec la DRAC.

SDEC Energie : Projets 2026

Monsieur MORAUX, adjoint et délégué du SDEC fait part qu'il a rencontré un représentant du SDEC Energie afin de voir sur place les travaux qui pourraient être envisagés en particulier l'enfouissement des réseaux « Rue Sous le Parc et Rue de la Pillière », des devis sont en attente. Il est noté qu'une précision sera demandée pour l'intégration ou pas de l'Impasse des Longues Raies.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL - SUISSE NORMANDE : Mise en place d'un fonds de concours pour la réalisation du bâtiment des « 3 Cours »

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite au conseil communautaire qui a eu lieu le 29 janvier 2026, celui-ci a validé la mise en place d'un fonds de concours pour contribuer à financer la future cuisine centrale située dans la zone d'activités des 3 Cours aux Moutiers-en-Cinglais, à hauteur de 49.99 % du reste à charge de la communauté de communes, soit : 1 040 337 € ;

La participation à ce fond de concours n'est pas obligatoire. La participation pour notre commune, serait de 28 305 €, à verser en une ou deux années, chaque collectivité devra délibérer d'ici fin 2026. Un modèle de délibération est disponible.

DEPARTEMENT : CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN DES ROUTES DEPARTEMENTALES 121, 131, 562

Délibération : 5/2026 :

Madame le Maire rappelle le projet de convention reçu du Département concernant l'entretien des routes départementales 121, 131 et 562, en agglomération confié par le

Département à la commune et précise que lors de la dernière réunion celle-ci s'interrogeait sur différents points.

Madame le Maire donne lecture des réponses apportées par M MATEO David, chef d'agence de l'ARD de Falaise.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise et mandate Madame le Maire à signer cette convention relative à l'entretien des routes départementales 121, 131 et 562 sur le territoire aggloméré de Croisilles,
- Le texte des réponses sera annexé à ladite convention.

SIS SUISE NORMANDE : SUPPRESSION ARRÊTS DE BUS

Délibération : 6/2026 :

Madame le Maire informe que lors de la conférence des maires, un point a été fait sur l'ensemble des arrêts de bus scolaire pour les élèves du primaire.

Les points d'arrêts de Croisilles sont :

- Courmeron
- Thiémesnil / La Landonnière
- Lotissement
- La Vallée
- Les Vallées (RD562)
- La Forge à Cambro.

Concernant, le point d'arrêt « Les Vallées » sur RD562, celui-ci risque d'être supprimé pour la raison suivante : une seule élève en 2025-2026, aucun élève pour l'année scolaire 2026-2027. Il est précisé que la suppression serait définitive.

Il est par ailleurs constaté que dans ce quartier, il y aura des enfants scolarisés dans les années à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas supprimer le point d'arrêt de bus « Les Vallées » sur RD562.

CIMETIERE : MUR DU JARDIN DU SOUVENIR

Madame le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du conseil municipal ce point a été abordé, et présente ce qui est fait dans d'autres communes, notamment Thury-Harcourt-Le-Hom.

Le Conseil Municipal décide d'installer une plaque en marbre sur le mur et de placer des petites plaques dorées individuelles avec le nom de la personne.

REPAS DES ANCIENS

Le nettoyage de l'église est prévu le jeudi 12 février 2026 à 16 heures.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE « Lieu PARTICIPATIF »

Madame le Maire dresse un premier bilan du nombre de réponses reçues à notre questionnaire :

- 24 réponses positives incluant des demandes d'implication. Les réponses seront dépouillées et un point sera fait ultérieurement.

COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- **Synd. Interco. Entretien Patrimoine Communal** : Monsieur VAUTIER Jean-Paul, délégué, dresse un compte-rendu de la dernière réunion qui a eu lieu le 22/01/2026 :
 - o Le montant des participations a été voté, pour Croisilles : 66 740 € et 1800 € pour l'assainissement.
 - o Départ en retraite de Denis ADELEE au 1^{er}/10/2026.
 - o Remarque sur le sel. Une carte des zones n'ayant pas été salées en janvier dernier est affichée à la mairie.
- **SMICTOM de la Bruyère** : la taxe TGAP risque d'augmenter.

QUESTIONS DIVERSES

- **Tampon regard - Délibération 7/2026** : Madame le Maire fait part qu'il y a un nouveau regard d'assainissement qui s'affaisse de plus en plus sur la Route de Thury-Harcourt et présente 2 devis de FLORO TP :
 - o 1^{er} devis : mise en sécurité (goudron à chaud) pour un montant de 1700 e HT, soit 2040 € TTC,
 - o 2^{ème} devis : reprise d'accotement pour un montant de 9885 € HT, soit 11 862 € TTC (ces travaux sont prévus lors de l'aménagement de station)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

 - accepte le devis de l'entreprise FLORO TP pour un montant de 1700 € HT,
 - autorise et mandate Madame le Maire à le signer.
- **PLUi** : Il est demandé de modifier la carte transmise à la communauté de communes en ajoutant la zone d'activité prévue dans notre POS.
- **Parcours santé** : Il est signalé que l'allée accédant au parcours n'est toujours pas finalisée, il sera demandé à GRIMAUULT TP un devis. Voir avec Vincent GOMIS un retour de Kompan.
- **Problème branches** : Des branches tombées pendant la tempête gênent la circulation « Rue des Ecoles ». Une intervention sera organisée.
- **Distributeur du P'tit Cardinal** : Un projet de convention d'occupation temporaire du domaine public, utilisable pour le food truck et les distributeurs, sera envoyé dès que possible aux membres du conseil municipal. Il est rappelé que l'armoire électrique devrait pouvoir être fermée à clé.

En l'absence d'autres questions, la séance du Conseil municipal est clôturée à 22 h 30.

Le Maire, MAILLOUX Elisabeth

La Secrétaire, LEPAUVRE Pascale